

Tourisme

RNCP27475 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Sigle	MASTER — Master
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	31/01/2020

Certificateur(s)

Université Paris-Est Marne-La-Vallée (UPEM)

<http://www.u-pem.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Trois parcours :

- - Destination Management
- - Luxury Hospitality
- - Meeting & Event Industry

Le parcours Destination Management doit permettre aux étudiants d'aider les destinations touristiques à se positionner dans la concurrence mondiale. Il donne aux étudiants les outils et concepts afin qu'ils puissent non seulement analyser et interpréter les développements économiques et touristiques globaux mais surtout les transformer en atouts, opportunités et solutions afin d'asseoir le développement économique d'un territoire. A l'heure où le tourisme international se développe considérablement, être en mesure de mettre en adéquation la demande touristique et l'offre touristique d'une destination demeure un exercice très difficile.

La Luxury Hospitality (LH) est un segment qui s'adresse à une clientèle exigeante, en quête d'exception, d'authenticité et de prestations de très haute qualité. Sur ce segment, le prix n'est pas forcément le critère discriminant. Plus que le luxe, le faste, le prestige, l'opulence ou l'exubérance, le tourisme sur ce segment offre des instants privilégiés dans des hébergement très haut de gamme et uniques avec à la clef la découverte d'un pays, d'une culture ou d'une pratique sportive. Dans cet environnement du sur mesure, les formes de tourisme sont variées et font appel à des prestataires nombreux et complémentaires : transporteurs, hébergeurs, gastronomie, prestations de Spa et Wellness, culture, visites privées, équipements de loisirs, plaisance, équipements sportifs, monuments et ensembles monumentaux, etc.

Les diplômés sont en mesure d'exercer des fonctions d'encadrement auprès des acteurs en amont et en aval de la chaîne de production du segment Luxury Hospitality.

La Meeting and Event Industry (MEI) comprend les congrès, salons, séminaires,ancements de produits, roadshows, foires, expositions, incentives et événements publics et privés. Ces manifestations sont soit organisées par des entreprises, des organisations gouvernementales internationales, des ONG, des branches professionnelles, des sociétés savantes, des institutions et administrations ou encore des associations. Ces commanditaires peuvent traiter les manifestations en interne ou passer par l'intermédiaire d'agences spécialisées.

Les diplômés sont en mesure d'exercer des fonctions d'encadrement auprès des acteurs situés en amont et en aval de la chaîne de production en charge de la Meeting and Event Industry : clients et

annonceurs, agences spécialisées dans l'organisation de congrès, d'événements et incentives, les structures d'accueil (hôtels), gestionnaires d'espaces dédiés (centres de congrès, châteaux, etc.) et prestataires variés.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Compétence 1 : Analyser les enjeux sectoriels

- o en différenciant les stratégies des acteurs en fonction des marchés et des segments visés ;
- o en sachant identifier les composantes sociétales, technologiques et économiques de l'offre et la demande touristique

Compétence 2 : Fédérer les complémentarités dans un groupe-projet

- o en orchestrant les interdépendances ;
- o en animant une équipe et un groupe de travail y compris dans sa dimension interculturelle et technologique

Compétence 3 : Agir en professionnel

- o en intégrant les valeurs éthiques ;
- o en actualisant ses compétences tout au long de la vie ;
- o en faisant du lobbying et faisant évoluer les normes et les règlements

Compétence 4 : Faire évoluer la profession

- o en objectivant sa pratique professionnelle ;
- o en participant à la création de savoir

Compétence 5 : Manager une destination dans toute sa complexité

- o en agissant dans un environnement complexe ;
- o en comprenant les enjeux de gouvernance ;
- o en raisonnant en termes de co-production de la destination avec les acteurs et les touristes

L'ensemble de ces compétences s'appuie sur une pédagogie active (apprentissage par problème, visual thinking, projets,

etc.) associant enseignements universitaires, enseignements professionnels et la réalisation de stages longs en entreprise

(4 mois en M1 et 6 mois en M2) en France ou à l'étranger.

Compétence 6 : Manager un département hôtelier (Parcours Luxury Hospitality)

- o en utilisant et maîtrisant les méthodes et outils de management de projet de la réservation du client à son départ en passant par l'utilisation d'outils de communication
- o en assurant la qualité du service et du produit
- o en mesurant la performance

Compétence 7 : Monter un projet touristique (Parcours Luxury Hospitality)

- o en conceptualisant un produit touristique (voyage, séjour) ;
- o en utilisant et maîtrisant les méthodes et outils de management de projet de la demande de devis du client à son départ en passant par l'utilisation d'outils de communication ;
- o en maîtrisant les techniques de cotations et de fixation des prix ;
- o en répondant de manière judicieuse à la demande du client

Compétence 8 : Créer un événement (Parcours Meeting & Event Industry)

- o en utilisant et maîtrisant les méthodes et outils de management de projet de la prise de brief à l'évaluation en passant par le cahier des charges fonctionnel et le respect du budget ;
- o en conceptualisant un événement (meeting design) ;
- o en répondant de manière judicieuse au client

Remarque Parcours Meeting & Event Industry : L'ensemble de ces compétences s'appuie sur une pédagogie active (apprentissage par problème, visual thinking, projets, etc.) associant enseignements universitaires, enseignements professionnels et la réalisation de stages longs en entreprise (4 mois en M1 et 6 mois en M2) en France ou à l'étranger. Les étudiants peuvent être amenés lors de leur scolarité à monter des projets étudiants et à participer à l'organisation de colloques, séminaires, workshops universitaires et professionnels, en présentiel ou avec des outils en ligne

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Les diplômés peuvent travailler, en France comme à l'étranger, au sein de structures institutionnelles (Atout-France, Fédération nationale des comités départementaux du tourisme, Représentations touristiques étrangères en France) ; d'acteurs territoriaux chargés de la promotion du tourisme (Villes, Régions, parcs nationaux, Chambre de Commerce et d'Industrie, Office du Tourisme, Agence Régionale de Développement, Comité Régional du Tourisme) ; de prestataires variés (festivals, musées, sites touristiques à contenu culturel, domaines vitivinicoles, châteaux et bâtiments historiques, chaînes hôtelières, TO, transporteurs) ; d'agences de valorisation des destinations (DMC), d'agences de consulting, de bureau d'études, de conseils et de marketing territorial (réalisation d'études de faisabilité, montages de projets touristiques internationaux/nationaux/régionaux), de laboratoire de recherche ; des acteurs directs (agences de voyages et TO spécialisés sur le sur-mesure, agences de E-tourisme, restauration gastronomique et traiteurs) ; des prestataires et services annexes (Spa, thermalisme, thalassothérapie), les Festivals, musées, sites touristiques, golfs, domaines vitivinicoles) ; des hébergeurs (Palaces, hôtels 5, les hébergements de charme), bâtiments historiques, resorts et complexes touristiques ; des services d'appui au secteur hôtelier (centrales d'achat, systèmes de réservations) ; des transporteurs (avion, chemins de fer, loueurs de voitures et limousines, loueurs de yacht, les croisiéristes) et des prestataires indirects (presse et médias spécialisés, boutiques de Luxe), galeries d'art) ; d'institutions et organismes officiels (offices de tourisme, collectivités territoriales, administrations régionales ou centrales), de compagnies de transport (aériens, croisiéristes, ferroviaires), des bureaux d'études ou de conseils, etc.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Les diplômés sont en mesure d'exercer des fonctions d'encadrement auprès des structures en charge de la gestion et de la valorisation des destinations touristiques. Ils sont préparés à concevoir, gérer et commercialiser mais aussi développer les activités touristiques d'un territoire, les activités de la Luxury Hospitality, et les activités de la Meeting & Event Industry en adéquation avec les objectifs et la stratégie de chaque partie prenante. Les diplômés sont en mesure d'exercer des fonctions d'encadrement auprès des acteurs amont et aval de la chaîne de production en charge de la « Meeting et Event Industry ».

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, CANDIDATURE INDIVIDUELLE, VAE

Personnes ayant contribué aux enseignements

(Loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 31/01/2020

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/27475/>